



**DONNONS DE
LA VOIX AUX :**

**HÉROÏNES
INVISIBLES**

Informations essentielles,
aides juridiques, soutiens.

Ne restez pas
seule rejoignez
la CFTC



Santé Sociaux

En cette **Journée internationale des droits des femmes**, nous souhaitons mettre en lumière les **héroïnes invisibles** de notre société : les femmes qui travaillent dans le secteur Sanitaire, Social, Médico-Social, et de l'aide aux familles.

Ces femmes représentent une grande majorité des professionnels dans nos domaines d'activité. Elles sont souvent confrontées à des conditions de travail difficiles et à des défis uniques.

Féminisation des métiers de nos secteurs

Les femmes jouent un rôle central dans les secteurs d'activités couvert par le champ de notre Fédération.

La forte féminisation de ces métiers peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Historiquement, ces métiers ont été associés à des qualités dites « féminines » comme l'empathie, le soin aux autres, l'écoute et la patience.

De plus, ces secteurs garantissaient une certaine flexibilité en termes d'horaires, ce qui pouvait être attrayant pour les femmes qui cherchaient à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Conséquences de la féminisation

Cette féminisation n'est pas sans conséquences, elle avait entraîné une sous-évaluation de ces métiers, tant en termes de reconnaissance sociale que de rémunération.

Les professionnelles dans le secteur Sanitaire, Social, médico-social et de l'aide aux familles sont fréquemment confrontées à des contrats à temps partiel, des contrats précaires, à des horaires atypiques, et même pour certains métiers à un isolement professionnel.

Inégalités salariales

Les femmes en France continuent de faire face à des inégalités salariales, à une sous-représentation dans les postes de direction et à des violences sexistes et sexuelles. Il est donc crucial de poursuivre les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et lutter contre les discriminations envers les femmes.

Pour preuve, en 2024, il subsiste toujours un écart de rémunération moyen entre les femmes et les hommes, aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique. Dans le secteur privé, l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes s'élève à 24 %, tandis que dans la fonction publique, il est de 14 %.

Cet écart de rémunération est d'autant plus frappant lorsqu'on observe la répartition des femmes et des hommes dans les postes de direction.

Sous-représentation dans les postes de direction

En effet, les femmes sont généralement plus diplômées que les hommes, mais elles sont sous-représentées dans les postes de direction.

Dans le secteur privé, seulement 39 % des postes de direction sont occupés par des femmes, tandis que dans la fonction publique, cette proportion est légèrement plus élevée, avec 43 % de femmes dans les Hauts Fonctionnaires (A+).

Ces chiffres montrent que malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans le monde du travail.

Risques professionnels

L'ensemble du secteur de l'aide et de soins à la personne connaît un taux de sinistralité AT/MP supérieur aux autres secteurs d'Activité. On constate aussi que ces métiers sont plus exposés aux risques psychosociaux et aux troubles musculosquelettiques notamment dans les métiers au contact direct des patients, résidents ou usagers.

Équilibre des temps de vie

Les femmes sont souvent confrontées à des défis spécifiques liés à la gestion de leur vie professionnelle et personnelle. Elles sont plus susceptibles d'être confrontées à des contraintes d'organisation du temps de travail, telles que des horaires flexibles ou des contrats à temps partiel, en raison de leurs responsabilités familiales. De plus, les femmes sont fréquemment soumises à des exigences émotionnelles et à une faible latitude décisionnelle, ce qui signifie qu'elles ont moins de liberté pour prendre des décisions indépendantes sur leur vie professionnelle.

En outre, les femmes sont plus nombreuses à être en posture d'aidants familiaux, ce qui signifie qu'elles sont souvent responsables des soins et de l'assistance à un membre de sa famille, généralement un enfant, un parent ou un proche âgé, en plus de la gestion de la vie quotidienne de leur famille, y compris la préparation des repas, la lessive, l'entretien de la maison, l'éducation des enfants, etc. Cela peut être un fardeau supplémentaire pour les femmes, qui doivent déjà gérer leur travail et leur vie personnelle.

Malgré les avancées législatives et les campagnes pour l'égalité, les femmes continuent de faire face à des conditions de travail spécifiques et à des discriminations. Les contraintes, que doivent surmonter les femmes au quotidien, peuvent rendre difficile la poursuite d'une carrière professionnelle satisfaisante et de s'élever face aux défis de la vie professionnelle.

Les femmes œuvrant dans nos secteurs d'activités sont déterminées à fournir une prise en charge de qualité auprès de leurs bénéficiaires, avec une forte motivation et un engagement inébranlable, et ce malgré les difficultés rencontrées.

Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la société. Il est donc essentiel de continuer à promouvoir l'égalité des sexes dans ces secteurs, en valorisant le travail effectué et en encourageant une plus grande mixité dans la gestion des vies professionnelles et personnelles.

Nos revendications :

La **CFTC** revendique notamment :

- L'augmentation de la représentation des femmes dans les postes de direction et encourager la diversité dans les postes d'encadrement,
- L'améliorer les conditions de travail pour réduire les risques professionnels, tels que les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques,
- plus de flexibilité dans l'organisation du temps de travail pour aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale, en donnant les clefs de cette organisation aux équipes de proximité,
- la réduction des contrats précaires,
- la réduction des temps partiel subit au profit des contrats de travail à temps plein,
- la création d'un statut sécurisant pour les aidants familiaux

Alors, en cette journée de la femme, nous devrions tous prendre un moment pour célébrer les réalisations des femmes dans ces secteurs et réfléchir collectivement à la manière dont nous pouvons améliorer leurs conditions de travail et leur bien-être.

BONNE JOURNEE A TOUTES CES HEROÏNES INVISIBLES !

VOS CONTACTS CFTC :

Cécile THEY, *Membre du Conseil Fédéral*

Tél. : 06.07.69.89.82

✉ : cissouthey@gmail.com

Guillaume SCHOONHEERE, *Secrétaire Général*

Tél. : 06.19.96.61.81

✉ : gschoonheere@cftc-santesociaux.fr

Frédéric FISCHBACH, *Président*

Tél. : 06.62.06.63.45

✉ : ffischbach@cftc-santesociaux.fr